Carte 12 : CASIERS / Crustacés

Système de gestion des pêches maritimes dans les eaux territoriales au large de la région Bretagne

Réglementation en vigueur en décembre 2013 / En cas de litige, seul le texte réglementaire fait foi

0 10 20 40 Miles

Projection Mercator / Système de coordonnées : WGS84

Sources : CRPMEM ; SHOM / Conception et réalisation : Terra Maris
Les produits dérivés maritimes proposés issus des fichiers des cartes marines du SHOM ne sont pas utilisables pour la navigation maritime. Ils ne remplacent pas les produits officiels d'un service hydrographique. Ces produits dérivés n'ont pas fait l'objet de vérification de la part du SHOM.

Limites administratives

- Frontière nationale
- Limite régionale
- Limite des 12 milles

Zone à accès interdit

- Cantonnement
- Chenal d'accès au port

DELIB. 2013-054 "Crustacés-CRPM-2013-B2" du 05/04/2013

- Usage du casier à parloir et des nasses (caractéristiques en article 1) est interdit

DELIB. 2013-114 « crustacés-CRPMEM-2013-B3 » du 30/08/2013

- Fermeture de la pêche à l'arraignée quelque soit l'engin du 21/10/2013 au 01/12/2013
- Fermeture de la pêche à l'araignée quelque soit l'engin du 01/09/2013 (0H00) au 21/10/2013 (0H00)

Zones à accès restreint

Arrêté n°479 du 27/07/2009 relatif à la gestion durable de la pêche des crustacés
Délibération "CRUSTACES-CRPM-2009-A" du 27/03/2009

- Licence spéciale pour la pêche des crustacés figurant dans délibération CNPMEM n°037/2008

C1 C2 C3 C4 C5 C6 C7 C8 C9 C10 C11 C12 C13 C15
FP1 FP2 NM1 NM2
12 milles
Méridien de l'île des Ébihens
Basse Normandie
Bretagne
Bretagne Pays de la Loire
île de Bréhat
île de Batz
île d'Ouessant
Archipel de Molène
île de Sein
île des Glénan
Perros-Guirec
Paimpol
Morlaix
Brest
Le Conquet
Saint-Brieuc
Saint-Malo
FINISTERE (29)
COTES-D'ARMOR (22)
ILE ET VILAINE (35)
MORBIHAN (56)
Douarnenez
Audierne
Quimper
Concarneau
Le Guilvinec
Lorient
Auray
Vannes
Rennes
N S W E
6°0'0"O 5°45'0"O 5°30'0"O 5°15'0"O 5°0'0"O 4°45'0"O 4°30'0"O 4°15'0"O 4°0'0"O 3°45'0"O 3°30'0"O 3°15'0"O 3°0'0"O 2°45'0"O 2°30'0"O 2°15'0"O 2°0'0"O 1°45'0"O
49°0'0"N 48°45'0"N 48°30'0"N 48°15'0"N 48°0'0"N 47°45'0"N 47°30'0"N 47°15'0"N
Terra Maris